

Direction territoriale Rhône-Ain

Les chiffres clés de la DT (2019)

5 716 jeunes suivis

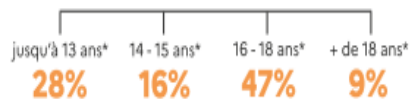
46%
de mesures d'investigation
(hors RASE)

54%
de suivis en milieu ouvert

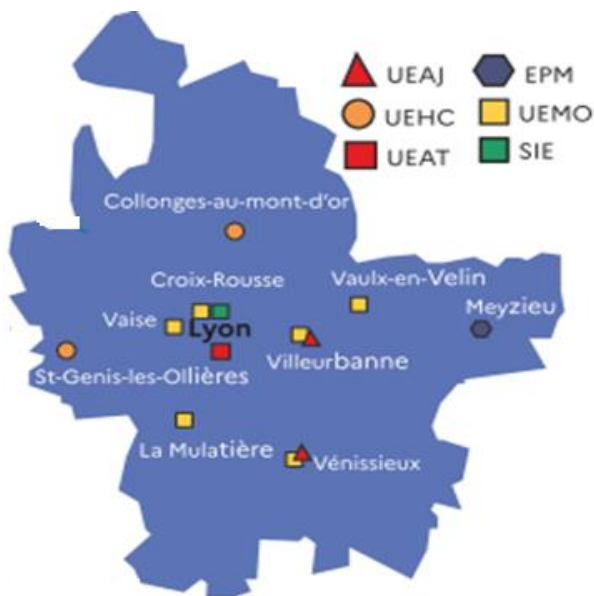
dont **4,8%**
ayant fait l'objet d'un
placement

72% dans le
secteur public

28% dans le secteur
associatif habilité



* Âge au 1^{er} janvier 2020 (ISP et SAH)



Le rôle de la PJJ



Contribue à l'élaboration
et à l'application des textes
concernant la justice des
mineurs dans les cadres
pénal et/ou civil



Assure le suivi
éducatif des
mineurs détenus



Met en oeuvre, principalement
au pénal, les décisions des
tribunaux pour enfants, dans
les structures de placemér
de milieu ouvert



Apporte aux magistrats
une aide permanente à
la décision, notamment
par des mesures dites
« d'investigation »

01